

Communiqué de presse, 17 octobre 2024

Mesures de la qualité de l'ANQ 2023 avec premiers résultats séparés pour la psychiatrie gériatrique

Publiés ce jour, les résultats des mesures de la qualité de l'ANQ réalisées dans les cliniques psychiatriques suisses montrent l'ampleur de la réduction de l'importance des symptômes chez les patientes et patients admis en psychiatrie stationnaire en 2023. Le recours à des mesures limitatives de liberté a également été relevé. Pour la première fois, l'ANQ présente séparément les résultats de la psychiatrie gériatrique. Désormais, des analyses distinctes sont ainsi disponibles pour cinq types de cliniques de psychiatrie pour adultes, ainsi que d'enfants et d'adolescents.

Aujourd'hui, l'ANQ a publié les résultats des mesures de la qualité mises en œuvre en 2023 à l'échelle nationale en psychiatrie stationnaire pour adultes et en psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents. Le relevé de l'importance moyenne des symptômes chez les patientes et patients souffrant de troubles psychiques, de limitations physiques et de limitations fonctionnelles sociales a montré que le traitement stationnaire a entraîné une amélioration des symptômes. Ce constat ressort à la fois de l'évaluation par des tiers réalisée par le personnel soignant et de l'autoévaluation des patientes et patients. Il ressort du relevé des mesures limitatives de liberté qu'aucune mesure limitative de liberté n'a été appliquée dans 90,9 % des cas admis en psychiatrie pour adultes et dans 93,3 % des cas admis en psychiatrie d'enfants et d'adolescents. En vertu de la loi, leur utilisation se limite aux cas présentant une grave mise en danger de soi ou d'autrui, en particulier lorsque d'autres mesures ne suffisent pas.

Première évaluation séparée pour la psychiatrie gériatrique

La publication de l'ANQ de ce jour présente pour la première fois séparément les résultats des 30 cliniques et services de psychiatrie gériatrique. « Avec la prise en compte séparée de la psychiatrie gériatrique et l'adaptation des prescriptions de mesure pour ce domaine, l'ANQ a atteint un objectif important », souligne PD Dr med Dr phil Ulrich M. Hemmeter, médecin adjoint des services psychiatriques des Grisons et du centre psychiatrique d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ainsi que membre du Groupe Qualité Psychiatrie de l'ANQ. « Désormais, les mesures reflètent mieux les tâches spécifiques des cliniques de psychiatrie gériatrique, notamment le traitement des personnes atteintes de démence. Les cliniques obtiennent ainsi des données comparatives plus pertinentes et des indications plus fiables pour initier des améliorations. » Afin d'adapter encore plus précisément les mesures à la psychiatrie gériatrique, l'ANQ examine actuellement le relevé des chutes comme nouvel indicateur de qualité. En tant que cinquième type de clinique de la psychiatrie pour adultes, la psychiatrie gériatrique est désormais analysée séparément par l'ANQ.

Détails des résultats de mesure 2023 pour la psychiatrie pour adultes

- *Relevé de l'importance des symptômes* : du point de vue du personnel soignant, l'importance des symptômes des patientes et patients a atteint une valeur de 19,6 à l'admission en clinique sur une échelle de 0 à 48. Cette valeur a diminué pour atteindre 11,6 à la sortie. Les valeurs à l'admission et à la sortie sont donc restées stables par rapport à l'année précédente. Du point de vue des patientes et patients, la valeur à l'admission était de 72,7 et la valeur à la sortie de 41,9 sur une échelle de 0 à 212. Etant donné que l'autoévaluation a été supprimée en psychiatrie gériatrique début 2023, aucune comparaison avec l'année précédente n'est possible.

- *Relevé des mesures limitatives de liberté (hors psychiatrie forensique)* : dans 9,1 % des cas de traitement, au moins une mesure limitative de liberté a été appliquée. Ce taux est donc supérieur de 0,3 point de pourcentage à celui de l'année 2022, mais reste inférieur au niveau de 2021. Dans 2,3 % des cas, plus de trois mesures limitatives de liberté ont été appliquées, dans 2,7 % des cas deux ou trois mesures ont été utilisées et dans 4,1 % des cas, une seule mesure a été appliquée.

Les premiers *résultats de la psychiatrie gériatrique* confirment les caractéristiques de ce type de clinique. Du point de vue du personnel soignant, l'importance des symptômes chez les patientes et patients a atteint une valeur de 22,2 à l'admission et de 12,9 à la sortie (sur une échelle de 0 à 48). L'importance des symptômes était donc plus élevée à l'admission que dans tous les autres types de cliniques, mais elle a pu être réduite davantage au cours du traitement. La proportion de cas avec au moins une mesure limitative de liberté était de 16,8 %. Plus de la moitié concernait des mesures limitant la liberté de mouvement visant p. ex. à prévenir les chutes entraînant des blessures.

Détails des résultats de mesure 2023 pour la psychiatrie d'enfants et d'adolescents

- *Relevé de l'importance des symptômes* : l'évaluation réalisée par le personnel soignant a donné une valeur à l'admission de 19,2 et une valeur à la sortie de 13,3 sur une échelle de 0 à 52. Ces deux valeurs sont restées stables par rapport à l'année précédente. Du point de vue des patientes et patients, l'importance des symptômes a atteint en moyenne une valeur de 22,4 à l'admission, sur une échelle allant à nouveau de 0 à 52. Cette valeur a diminué à 16,0 à la sortie. Selon les autoévaluations, les valeurs à l'admission et à la sortie se situaient donc également au niveau de l'année précédente.
- *Relevé des mesures limitatives de liberté* : la proportion de cas ayant fait l'objet d'au moins une mesure limitative de liberté était de 6,7 %, ce qui représente une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2022 pour atteindre à nouveau le niveau de 2021. Dans 1,6 % des cas, plus de trois mesures limitatives de liberté ont été appliquées, dans 1,8 % des cas deux ou trois mesures ont été utilisées et dans 3,3 % des cas, une seule mesure a été appliquée.

Environ 92'700 cas évalués

En psychiatrie pour adultes, le nombre de cas est passé de 86'497 en 2022 à 87'615 en 2023, et en psychiatrie d'enfants et d'adolescents de 4'950 à 5'070. Dans les deux domaines, les troubles affectifs (p. ex. dépressions) constituaient le diagnostic principal le plus fréquent. Les résultats des mesures de l'ANQ peuvent également être consultés sur le portail web de l'ANQ sous forme de comparaison nationale par clinique.

Note pour les médias : les résultats de mesure ne permettent pas d'établir des classements des hôpitaux/cliniques

Les résultats des mesures de l'ANQ représentent des aspects importants de la qualité pour un échantillon spécifique sur une période déterminée. Les données fournissent des déclarations scientifiquement fondées sur certains aspects de la qualité des traitements dispensés et ne permettent donc pas de tirer des conclusions sur la qualité globale d'une institution. En raison de la complexité de la méthodologie, les résultats des mesures de l'ANQ ne se prêtent pas à l'établissement de classements.

[Informations détaillées sur l'interprétation des résultats \(PDF\)](#)



Rapports comparatifs nationaux (PDF) et infographies des résultats de mesure (PDF)

- Rapport comparatif national 2023 - Psychiatrie stationnaire pour adultes
- Annexe au rapport comparatif national 2023 - Psychiatrie stationnaire pour adultes
- Infographie 2023 - Psychiatrie stationnaire pour adultes
- Rapport comparatif national 2023 - Psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents
- Infographie 2023 - Psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents

Contact

Muriel Haldemann, responsable Psychiatrie
Tél. 031 511 38 47, muriel.haldemann@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'ANQ coordonne et réalise des mesures de la qualité dans les domaines des soins aigus, de la réadaptation et de la psychiatrie. Les résultats permettent d'effectuer des comparaisons transparentes au niveau national. Sur la base de ces résultats, les hôpitaux et cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. L'ANQ a été fondée en 2009 sous le nom « Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques ». Les membres de l'ANQ sont H+ Les hôpitaux de Suisse, santésuisse, curafutura, les assurances sociales fédérales, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. L'activité de l'association s'oriente à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), l'ANQ travaille à but non lucratif.

Plus d'infos : anq.ch